

**EPPU Nelson Mandela**

6, rue des Écoles  
33 920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE  
Tél. : 05 57 42 51 06  
Mail : [E.StChristolyDeBlaye@ac-bordeaux.fr](mailto:E.StChristolyDeBlaye@ac-bordeaux.fr)

PROCES-VERBAL  
CONSEIL D'ECOLE 3e TRIMESTRE

Mardi 25 juin 2024

**Circonscription : Blaye (33)**

**Présents :**

**Présidente – directrice d'école :** Mme Ludivine Esquer-Giret

<b>Equipe Enseignante :</b>	Mme Gabriel: professeur des écoles (PS/MS) M Verdeau: professeur des écoles (MS/GS) Mme Duville: professeur des écoles (GS) Mme Higoncq: professeur des écoles (CP1) Mme Marchi: professeur des écoles (CP2) Mme Naulé : professeur des écoles (CE1-A) Mme Mayol: professeur des écoles (CE1-B) M Aufrère: professeur des écoles (CE2-CM1-B) Mme Dumas: professeur des écoles (CM2) Mme Dotal: professeur des écoles (UPS-EFIV)
<b>Représentant(s) de la mairie :</b>	Mme Picq (maire) Mme Beau (conseillère municipale) Mme Queylat (conseillère municipale)
<b>Atsem</b>	excusées
<b>Parents d'élèves :</b>	Mme Drouet Ruffino Emmanuelle Mme Arnaud Karen Mme Condé

**Excusé(e)s :**

- Mme Hache, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme Sophie Viry, Mme Candice Germain et Mme Zerbib enseignantes

*Début du conseil d'école à 17h35*

Secrétaire de séance : Mme Laurie Dumas

## ÉDUCATION NATIONALE

### I) Parcours de l'élève

#### a) Bilan des actions d'aide mises en place

##### **Les APC :**

Les activités pédagogiques complémentaires après la classe ont pris fin aux vacances de printemps. Elles ont concerné environ une soixantaine d'enfants de la MS au CM2.

Maternelle : activités autour des lettres et du prénom, geste graphique, langage, lecture d'albums, numération

Élémentaire : activités de remédiation en français et en mathématiques, aide aux devoirs et méthodologie

##### **L'aide du Rased :**

L'enseignante spécialisée Mme Sylvie Rodrigues est intervenue dans l'école en périodes 1, 2 et 5.

##### Français :

Passation de la lecture fluence lors des évaluations nationales de début d'année (CE1) mais aussi dans les autres classes pour soutenir les collègues qui avaient besoin de faire des évaluations dans ce domaine.

Compréhension en lecture (CM1/CM2)

Travail autour du projet de lecteur (liaison GS/CP sur la période 1)

Ateliers de fluence (CP/CE2/CM1)

Langage : articulation/ syntaxe/ vocabulaire (MS)

Lecture décodage : acquisition ou consolidation des sons complexes (CE2/CM2)

##### Mathématiques

Techniques opératoires (CM1/CM2)

Reprise des bases en numération et calcul (CE1)

Repérage spatial/ raisonnement et logique (CE2/CM1)

##### **L'aide pour les élèves EFIV :**

Mme Maëva Dotal a pris en soutien français 17 élèves de la maternelle au CM1, en petits groupes ou en co-intervention dans les classes plusieurs fois par semaine tout au long de l'année, et quelques élèves en APC le vendredi après la classe.

##### **Les stages de remise à niveau ou stages de réussite :**

Un stage est proposé la première semaine des vacances de juillet par Mme Dumas.

##### **L'aide aux devoirs dans le cadre de l'Accompagnement éducatif (propre aux écoles en REP) :**

L'accompagnement éducatif a été mené de septembre à juin par Mme Higoneng le mardi et le vendredi de 16h à 17h pour de l'aide aux devoirs et de l'aide méthodologique en prévision du passage au collège.

##### b) Assiduité scolaire et sorties pédagogiques

Dans l'ensemble, il y a peu d'absentéisme dans l'école mis à part quelques familles des gens du voyage.

La directrice rappelle cependant qu'elle doit signaler à sa hiérarchie toute absence non justifiée de plus de 4 demi-journées consécutives, c'est pourquoi il est demandé aux familles de prévenir l'école et justifier toute absence chaque matin.

Par ailleurs, les sorties pédagogiques choisies et organisées par les enseignants font partie du programme d'enseignement obligatoire. En effet, toute sortie se déroulant sur le temps scolaire, à savoir entre l'heure d'ouverture de l'école et l'heure de fermeture, y compris sur le temps du repas, est obligatoire. Les enseignants se doivent de donner toutes les informations nécessaires sur l'organisation de la sortie aux familles mais ils ne sont pas tenus de demander l'autorisation pour ces sorties obligatoires, puisque chaque élève doit y participer.

Les enseignants rappellent également que les sorties pédagogiques ne sont pas au bon vouloir des enfants puisqu'elles sont un temps d'enseignement.

**Ce point sera à rajouter au règlement intérieur de l'année prochaine.**

### c) Bilan des liaisons inter-cycles

liaison GS/CP : Après avoir joué à des jeux mathématiques ensemble, les élèves de GS viendront passer un temps en classe et vivront un temps d'enseignement type : une séance de phonologie. Les CP seront pris par les enseignants de GS pour un temps d'EPS ou d'arts visuels.

Une réunion d'informations aux parents des futurs CP sera organisée par les enseignantes de CP le lundi 1<sup>er</sup> juillet.

liaison CM2/collège : Les CM2 ont passé une journée au collège le 7 mai. Ils ont pu profiter d'une visite guidée des bâtiments et ont participé à un cours dans une classe de sixième. Ils ont mangé au self (repas payé par la coopérative scolaire). L'après-midi, ils ont finalisé un projet de sciences avec M. Lagrasse.

projet REP CP/collège :

**Projet sciences au collège** : le lundi 10 juin, M. Lagrasse Fabien, professeur de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), est venu à l'école pour encadrer des plantations ; moment qui a permis de voir que les graines étaient toutes différentes. Nous sommes allés au collège vendredi dernier (21 juin) pour disséquer une graine et l'observer à la loupe binoculaire. Ce travail a été mené sous le tutorat d'un élève de 6<sup>ème</sup>.

## **II) Projets et vie de l'école**

### a) Bilan des projets de classes en lien avec le projet d'école

PS-MS : Les élèves ont fait un lâché de papillons, fin du rallye maths avec l'obtention d'un diplôme. Les MS ont pu rencontrer leur futur enseignant de GS.

Les élèves ont pu expérimenter du Land Art sur les bords de Garonne à Bordeaux.

GS : Décloisonnement avec la classe de MS / GS : création d'un spectacle théâtre / danse sur le thème de l'environnement

Sortie comité de lecture au lac du Moulin Blanc à Saint Christoly de Blaye

Sortie du 31 mai avec toute l'école maternelle : visite d'une exposition à Cap Sciences sur les 5 sens + activités land art aux vivres de l'art à Bordeaux

Projet vélo : appréhender l'équilibre et respecter les règles de sécurité routière

### CP

**Cirque** = les 5 séances menées avec un artiste de la Smart Compagnie ont débouché sur un spectacle réalisé devant les autres classes participant au projet le vendredi 12 avril. Nos artistes se sont aussi produits devant les familles des classes concernées au VOX le jeudi 23 mai.

### CE1

Comité Lecture : journée de valorisation au VOX et réalisation d'une œuvre en exposition à la bibliothèque.  
Ma p'tite planète : les CE1 ont réalisé des défis quotidiens pour la préservation de la planète.

## **Projets cycle 3**

- Mysterra

Le 14 juin dernier, tous les élèves de CE2 CM1 CM2 sont partis faire une chasse au trésor au parc Mysterra à Montendre pour leur sortie de fin d'année. Par équipes de couleur, ils devaient trouver toutes les balises et le maximum de runes afin de gagner des points. Ils ont dû également collaborer pour ouvrir le coffre au trésor.

- Comité de lecture

Le lundi 24 juin, les élèves de CM1 CM2 et de CE2 CM1A sont partis à Saint Martin Lacaussade pour leur spectacle de restitution dans le cadre du Comité de Lecture du REP qui a eu lieu le matin. Les CM1 CM2 ont produit une pièce de théâtre et les CE2 CM1 un quizz interactif. L'après-midi, tous les élèves ont marché jusqu'à la Citadelle de Blaye pour y passer l'après-midi.

#### b) Projets à venir

L'école a postulé aujourd'hui au projet Chante Ecole.

Le thème de l'année prochaine sera commun à l'école : « Prendre soin ».

Les CP-CE1 retournent à la piscine de St André de Cubzac. Les enseignants remercient la municipalité pour cet investissement financier.

Les CM bénéficieront à nouveau de 10 séances de Savoir Rouler. Mme le Maire a rappelé la proposition du Rotary Club.

### **III) Fonctionnement de l'école**

#### a) Bilan des exercices de sécurité

Un exercice de confinement dans le cadre du PPMS risques majeurs (tempête, séisme, feu, produits toxiques, danger nucléaire) a été réalisé le jeudi 28 mars, à 9h pour la maternelle. Les élèves ont été regroupés en environ 2.50 minutes dans la salle de sieste au déclenchement de la corne de brume, dans le calme.

Les élèves d'élémentaire se sont regroupés dans le réfectoire vers 15h, en 3.40 minutes.

Il est impératif que les enseignants avec les cornes de brume se déplacent dans les couloirs pour que le signal soit audible et que les élèves traversent par les couloirs de l'école et non par les cours.

Les élèves sont restés en confinement une vingtaine de minutes dans chaque bâtiment.

Il y avait un peu de matériel à remplacer dans les deux mallettes PPMS, cela a été fait rapidement par la mairie.

Un deuxième exercice incendie a été effectué le vendredi 5 avril après-midi pour les deux sites, afin qu'il ait lieu sur la fin du temps de sieste en maternelle. Les enseignants étaient prévenus du jour mais pas les élèves. Tous les élèves sont sortis dans le calme sur les 2 bâtiments.

Attention à bien fermer les portes en partant.

Un dysfonctionnement des boîtiers côté cycle 2 en élémentaire a été signalé à la mairie.

Il a été demandé par la dernière commission de sécurité qu'une véritable coupure des fluides soit réalisée.

Un local coupe-feu pour le stockage du papier, des documents...doit être réalisé dans le bâtiment maternel.

#### b) Bilan financier de la coopérative

Solde du compte au mois de mai 2024 = 6 328 €

Dépenses sorties : 1 607 €

Achat de matériel de cour avec l'argent de la coopérative.

Dons : 3313 € (dons, marché de Noël, photos de classe)

### **IV) Organisation de la rentrée**

#### a) Structure de l'école et effectifs

Les effectifs pour la rentrée prochaine fluctuent beaucoup au fil des semaines, en fonction des inscriptions et des demandes de radiation par les familles.

Les effectifs en maternelle étant importants, il a été décidé en accord avec Mme l'Inspectrice de la circonscription de ne pas accueillir de TPS à la rentrée prochaine.

A ce jour, l'effectif total prévisionnel de l'école est de 207 élèves soit :

28 PS      22 MS      29 GS

23 CP    24 CE1    25 CE2    25 CM1    29 CM2

et 2 places en ULIS dont les attributions seront décidées en fin de semaine par la circonscription de Blaye.

Voici la structure des classes retenue et communiquée à l'Inspection de l'Éducation Nationale de Blaye la semaine dernière :

2 classes de PS/MS avec 14 PS et 11 MS

1 classe de GS dédoublée à 14

- 1 classe de GS dédoublée à 15
- 1 classe de CP dédoublée à 11
- 1 classe de CP dédoublée à 12
- 2 classes de CE1 dédoublées à 12
- 1 classe de CE2 à 25
- 1 classe de CM1/CM2 avec 12 CM1 et 15 CM2
- 1 classe de CM1/CM2 avec 13 CM1 et 14 CM2

Mme l'Inspectrice signale ce jour que la DSDEN pourrait refuser la classe de GS à 15 élèves, il faudrait alors envisager une classe de GS/CP.

b) Organisation de l'accueil des élèves en maternelle et en élémentaire

Tous les élèves des écoles en France rentreront le lundi 2 septembre.

Les élèves de l'élémentaire seront accueillis à 8h20 dans la cour de l'école élémentaire par le grand portail vert. Pour des raisons de sécurité, la directrice demande de limiter à 1 ou 2 le nombre d'accompagnants.

Comme les années précédentes, la rentrée des élèves de maternelle sera exceptionnellement décalée à 9h le jour de la rentrée, pour permettre aux familles d'accompagner les enfants de l'élémentaire avant.

Le projet de rentrée échelonnée pour les élèves de petite section a été validée par l'IEN de Blaye.

Il s'agit de proposer aux familles des petits qui le peuvent de faire rentrer leur enfant sur un temps limité le lundi 2 septembre et le mardi 3 septembre. Le lundi, un groupe de petits sera accueilli de 9h à 10h30 dans chaque classe et un deuxième groupe de petits sera accueilli de 10h30 à 12h. Les petits ne seront pas présents l'après-midi.

Le mardi 3 septembre, les petits seront accueillis dans leur classe toute la matinée de 8h30 à 12h et ils ne seront pas présents l'après-midi.

A partir du jeudi 5 septembre, les petits viendront toute la journée à l'école.

Les parents des élèves de maternelle pourront accompagner leur enfant jusque dans leur classe le lundi de la rentrée, et seront invités à quitter l'école vers 9h15.

A partir du mardi, les élèves de MS et GS seront accueillis au portail. Seuls les parents des petits pourront rentrer dans l'école jusqu'à la fin de la première semaine.

Toutes ces consignes seront données début juillet aux familles, sous réserve de modification à la rentrée en fonction des directives ministérielles et du Plan Vigipirate.

c) Mouvement des enseignants

M Nicolas Aufrère quitte l'école et sera remplacé par Mme Delphine Lefèvre à l'école élémentaire.

Mme Esquer-Giret ne sait pas encore si elle restera sur le poste de direction à la rentrée, et de ce fait, elle ne sait pas non plus qui prendra la classe de PS/MS.

La directrice a appris aujourd'hui que le poste de coordonnateur ULIS sera pourvu à la rentrée par une enseignante.

d) Préparation du bureau des élections des représentants de parents

Le bureau sortant se chargera de gérer l'organisation des élections des représentants de parents d'élèves (calendrier, listes, bulletins, mise sous pli) après contact avec la direction de l'école en septembre. Ces élections auront lieu avant les vacances d'octobre. Ce bureau se compose de la direction, d'un enseignant et de deux parents d'élèves : Céline Marchi, Camille Naulé, Madame Condé, Madame Drouet-Ruffino.

Comme adopté l'année précédente en conseil d'école, il n'y aura pas de tenue de bureau de vote le jour du scrutin, le vote aura lieu uniquement par correspondance.

## Questions des parents

### Kit de secours premières règles à l'école

Cette thématique est abordée en fin d'année avec les CM2, mais il est rappelé que les parents doivent en parler avec leur enfant et fournir le nécessaire.

### Absence des enseignants

La directrice rappelle que ce ne sont pas les enseignants qui gèrent le remplacement de leurs collègues, et encore moins la mairie. Dans l'Éducation Nationale, il y a des postes d'enseignants remplaçants pour palier les absences, et c'est l'Inspection de l'Éducation Nationale de Blaye qui les gère ou la DSDEN de Bordeaux. Actuellement, il manque un certain nombre d'enseignants dans notre département, il n'y a donc plus de remplaçants disponibles. C'est pourquoi, il n'y a personne le mardi dans la classe de CE1 de Mme Viry. Toutes les informations dont disposent Mme Esquer-Giret ont toujours été transmises aux familles de cette classe par Mme Camille Naulé.

Ce n'est une situation satisfaisante pour personne, ni les élèves de la classe, ni les enseignants, ni les autres élèves qui voient l'effectif de leur classe augmenter, mais l'équipe enseignante n'en est pas responsable.

### Outils de communication

L'équipe enseignante a fait le choix de l'utilisation d'une pochette par élève pour la distribution des informations papier dans les familles il y a quelques années pour un souci écologique : éviter de coller du papier dans un cahier. L'équipe enseignante rappelle la notion de liberté pédagogique et de libre choix, par chaque enseignant, des supports de classe.

### Situation de harcèlement

Cette question concerne une situation particulière dans l'école, situation de harcèlement datant de l'année scolaire dernière. L'équipe enseignante est très étonnée d'être interpellée par les représentants des parents sur une situation qui a été gérée selon le protocole harcèlement en vigueur, avec l'accompagnement de l'équipe de l'IEP de Blaye, protocole présenté d'ailleurs lors du premier conseil d'école. Ni les enseignants ni les parents n'ont à porter un jugement sur les conséquences de ce protocole puisque tout a été fait selon les consignes de l'Éducation Nationale. La directrice rappelle que cette situation de harcèlement avait déjà cessé à la rentrée de septembre dernier et que le protocole est resté actif, jusqu'au départ de l'enfant victime, départ choisi par la famille. L'enfant harceleur a une prise en charge depuis plusieurs mois et il n'y a plus de souci de comportement à l'école.

### Un point sur les activités de l'association des parents d'élèves

- participation aux olympiades ce vendredi 28 juin : buvette
- projet de « Vide ta chambre » 5,6 octobre 2024
- projet « Run Color »
- projet Loto des enfants
- présence au Marché de Noël du Comité de jumelage
- chasse aux œufs

## MAIRIE

### a) Natation

La mairie a validé un devis auprès de la piscine de St André de Cubzac pour 10 séances de natation pour 50 élèves. Cela concernera donc les élèves de cp et ce1 en période 2 le lundi matin.

Coût en 2023 à Braud = 490,50€

Coût en 2024 à St André = 2290,50€

Devis en 2025 = 2850€ (sans le transport) pour 50 enfants, devis validé

Des parents IEB seront indispensables pour le maintien de ces séances.

### b) Budget

Le budget 2024 reste identique à celui de 2023 :

pour les fournitures de classe il est de 52 euros par enfant de maternelle, 45 euros pour les élèves de cycle 2, 40 euros pour les élèves de cycle 3 et 52 euros pour les élèves d'Ulis.

Il y a toujours un budget pour la direction de 400 euros, un budget de 150 euros pour l'enseignante EFIV et un budget pour l'achat des livres du comité lecture de 600 euros.

Le budget transport reste à 2000 euros hors transport pour les séances de piscine. La totalité du budget transport a été utilisé pour les sorties entre mars et juin.

c) Un point sur les travaux et équipements

- Quelques travaux de peinture dans les classes sont demandés : classe des PS/MS, classe de CP et surtout dans la classe de CE1 à l'étage.

- des alarmes PPMS extérieures seront installées

- Devis signé rapidement après le vote budget pour le remplacement de tous les ordinateurs défectueux, le délai de livraison a été plus long que d'habitude mais ils seront installés avant la sortie.

Une liste de petits travaux a été envoyée à la mairie pour les vacances d'été.

d) Organisation du service périscolaire : personnel et activités

Questionnement des parents concernant le comportement et le langage des agents du périscolaire, pendant le temps de garderie : des grossièretés seraient régulièrement prononcées dans la salle de garderie par les adultes présents.

Mme Picq indique être surprise mais prend en considération la préoccupation des parents. Elle constate que le personnel municipal est généralement peu absent, mais en ce moment il est extrêmement fatigué.

Le dispositif Emascol sera mis en place à la rentrée pour des temps de formation des agents.

La mairie déplore la difficulté à recruter pour remplacer le personnel absent.

Néanmoins la mairie souhaite recruter une personne supplémentaire pour la rentrée, pour l'encadrement et l'animation du temps périscolaire.

Du matériel a été acheté en début d'année pour des activités à l'intérieur et à l'extérieur et la salle de garderie a été mieux aménagée. Les élus assurent que les agents proposent des activités aux enfants mais dans la mesure du possible. Mme le Maire souligne le travail du conseil municipal enfant qui a créé un jeu de morpion géant pour jouer dans la cour.

e) Marché de restauration : déjeuner et goûter

C'est un marché public, la fin des 3 ans de contrat arrive.

Le constat est fait qu'un ingrédient ce n'est pas suffisant pour le goûter.

Un avenant a été demandé à Aquitaine de Restauration pour ajouter un ingrédient au goûter mais la société en difficulté n'a pas répondu.

La Sté Convivio qui a repris l'activité au printemps, n'a pas pu répondre mais cela fait partie du nouveau cahier des charges dans la consultation en cours. Le nouveau marché sera attribué en juillet.

Les serviettes en papier seront supprimées dès la rentrée, dans un souci écologique, la mairie demandera aux parents de fournir une serviette en tissu.

Fin du conseil à 19h35

la directrice  
Mme Esquer Giret

la secrétaire  
Mme Dumas